

BRIO®

Du 15 octobre
au 15 novembre
2016



*Offre de remboursement différé soumise à conditions valable du 15/10/2016 au 15/11/2016 dans les magasins et enseignes participants sur le jouet le moins cher pour l'achat simultané de 3 produits BRIO. Voir modalités complètes au dos.

POUR PARTICIPER :

- **Achetez** simultanément 3 jouets BRIO (un seul ticket de caisse) entre le **15/10/2016** et le **15/11/2016** dans les magasins et enseignes participants.
- **Inscrivez-vous** obligatoirement sur le site dédié : <https://offrebrio.e-odr.fr> sous 15 jours calendaires après vos achats et suivez les instructions en ligne. Suivi de participation sur ce même site.
- **Complétez votre dossier de participation avec les éléments suivants :**
 - l'impression de votre confirmation de participation obtenue lors de l'inscription ou si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez sur papier libre le code de confirmation de votre participation (situé sous le code-barres en haut à gauche du document généré), ainsi que vos coordonnées et les 3 code-barres à 13 chiffres ;
 - un RIB avec votre n°IBAN/BIC émanant d'une banque domiciliée en France.

Pour les achats en magasin :

- l'original de votre ticket de caisse entier en entourant les prix, les libellés des produits et la date d'achat. Les factures, duplicatas ou photocopies et tickets de caisse électroniques ne seront pas acceptés.

Pour les achats par internet :

- la facture en entourant le numéro de facture, les prix, les libellés des produits et la date d'achat.
- **Envoyez** le tout à vos frais sous enveloppe suffisamment affranchie **au plus tard le 30/11/2016** (cachet de la poste faisant foi) à :

OPÉRATION BRIO FA 2016

OPÉRATION N°8402

13766 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

Vous recevrez un remboursement de **50% de la valeur du jouet BRIO le moins cher** par virement bancaire sous 6 semaines environ à réception de votre participation et sous réserve d'avoir rempli toutes les conditions.

Offre non cumulable avec d'autres offres en cours et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC) et à la France Métropolitaine (DROM-COM et Corse inclus). Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie sera considérée comme nulle. Frais de timbre et de participation non remboursés. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage, etc).